



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 9 août 2022

La contrebande et la revente illicite de tabac mises en échec par la douane de la direction de Dunkerque avec près de 14 tonnes de tabacs saisies la semaine dernière.

Cette semaine, les agents de la direction des douanes de Dunkerque ont saisi près de 14 tonnes de tabacs. Des produits d'une valeur estimée à 6,95 millions d'euros qui n'alimenteront pas le marché parallèle.

Le 2 août dernier les agents de la brigade de Dunkerque ont découvert, à la suite d'un contrôle à l'embarquement d'un ferry à destination de l'Irlande, un poids-lourd transportant près de 8 tonnes de tabacs dissimulés. Le même jour ce sont les agents des douanes du Tunnel sous la Manche qui ont intercepté un poids-lourd à destination du Royaume-Uni avec 1,6 tonne de tabac. Enfin, le 4 août, les agents de la brigade de Dunkerque ont intercepté un conteneur en provenance de Singapour et à destination du Royaume-Uni contenant 4,4 tonnes de tabacs de fraude.

La lutte contre la contrebande et le commerce illicite des produits du tabac demeurent une priorité d'action de la douane.

Dans le Nord et Pas-de-Calais, les services douaniers sont placés à un carrefour logistique (ports, autoroutes, gares) où les échanges sont importants avec de nombreux pays tiers dont le Royaume-Uni mais aussi des Etats-membres de l'Union européenne dont la Belgique et les Pays-Bas.

L'action de la direction régionale des douanes de Dunkerque s'inscrit dans une stratégie globale dans les Hauts-de-France et au niveau national. Elle vise non seulement les contrôles à la frontière mais aussi à l'intérieur du territoire national afin de protéger au mieux les consommateurs mais aussi le réseau des buralistes qu'elle gère et accompagne en lien avec les fédérations nationale, régionale et départementale des débitants de tabac.

En 2021, 780 saisies de tabac ont été réalisées. C'est dans ce cadre que la brigade des douanes d'Arras a intercepté deux convois de tabac de fraude à destination de Paris entre le 11 et le 12 mai 2022 ou que la brigade des douanes de Boulogne a mis fin à un commerce illicite de tabac sur le littoral boulonnais et calaisien le 22 juin dernier. En 2022, les saisies de tabac sont dans une dynamique à la hausse.

Dans le Nord et dans le Pas-de-Calais, la douane lutte également contre les trafics de tabacs avec l'appui de la police et de la gendarmerie au sein des Comités Départementaux Anti-fraude sous l'autorité des préfets et des parquets.

Tous les moyens sont ainsi mis en œuvre pour lutter contre les trafics et le commerce illicite de tabacs, l'économie souterraine qu'ils soutiennent et les réseaux de criminalité qui en vivent.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Photos de la saisie : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/7S24fY99Ee>

*Photos libres de droits sous réserve d'indiquer le crédit : **Douane française***

Contacts presse :

Direction régionale de Dunkerque : 09 70 27 07 03 – jean-baptiste.kimmel@douane.finances.gouv.fr

Bureau de la communication : 01 57 53 41 03 – presse@douane.finances.gouv.fr